



REPRESENTATION EN MAURITANIE

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau Pays du Fonds des Nations Unies pour la Population en Mauritanie (UNFPA) lance un avis de Recrutement d'une structure pour le renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA

Conditions à remplir : Voir Termes de Référence

Les dossiers de candidature doivent être envoyés composés d'une offre technique et une offre financière séparés sous pli fermé avec la mention : « Recrutement d'une structure pour le renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA »

A l'adresse suivante : A M. le Représentant Résident de l'UNFPA , Maison des Nations Unies, Ilot k N° 159-161, face Commune de Teveragh Zeina – Nouakchott Mauritanie

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers est fixé au lundi 4 septembre 2023 à 17 heures GMT.

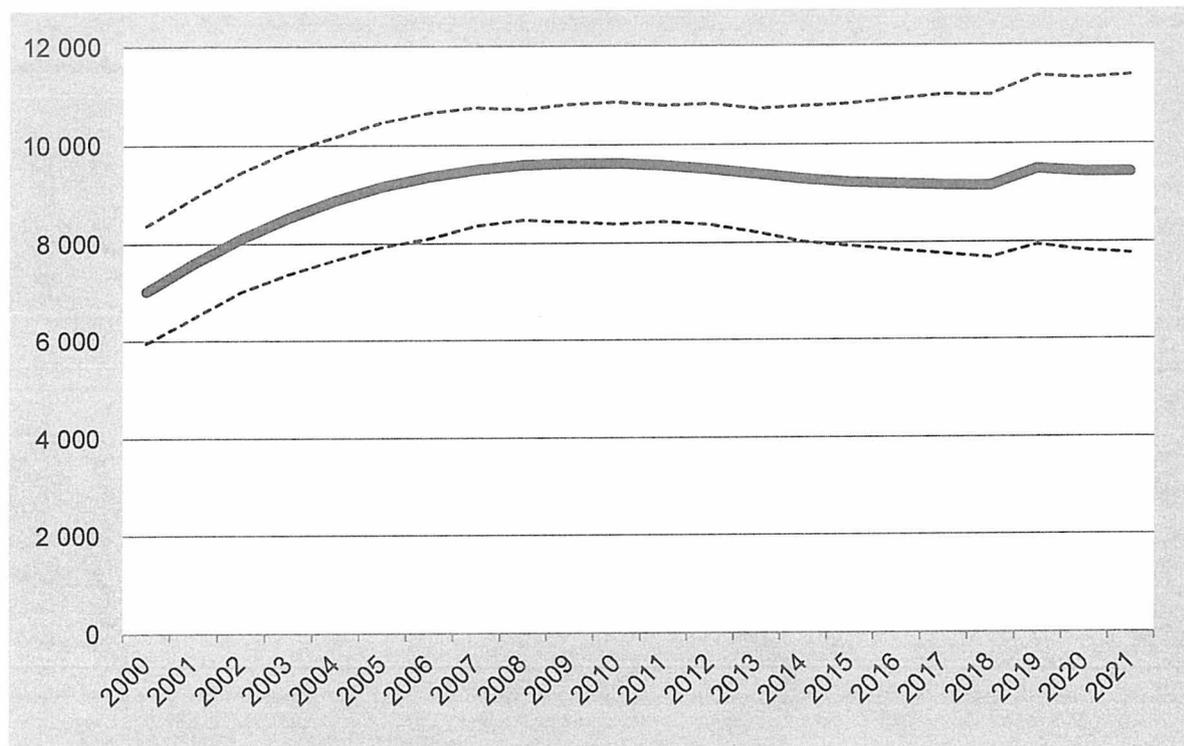
Nouakchott le 20 août 2023



TDR pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la mise en œuvre du
renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la
lutte contre le VIH/SIDA

I. Contexte et Justification :

En Mauritanie, l'épidémie du VIH est de type concentré avec un taux de prévalence estimé à 0,3% dans la population générale (estimation ONUSIDA 2022) et 9% et 23% respectivement chez les travailleuses du sexe (TS) et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HSH) selon l'enquête bio comportementale (IBBS 2019). Le nombre de PVVIH est estimé par l'ONUSIDA en 2022 à 8300 personnes.



Evolution du nombre de PVVIH en Mauritanie de 2000 à 2021

L'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2019 – 2020) a révélé que 7 % des femmes et 13 % des hommes de 15-49 ans ont une connaissance complète du VIH ; 36 % des femmes et 33 % des hommes de 15-49 ans savent que le VIH peut être transmis de la mère à l'enfant au cours de la grossesse, durant l'accouchement ou par l'allaitement ; 69 % des femmes et 61 % des hommes de 15-49 ans ne pensent pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école

avec des enfants VIH négatifs ; en outre, 76 % des femmes et 64 % des hommes n'achèteraient pas des légumes frais à un commerçant qui a le VIH.

Le rôle de la société civile dans la réponse au VIH n'est pas à démontrer, il est déterminant et complémentaire des actions du gouvernement et des autres partenaires. Malheureusement, toutes les évaluations conduites jusqu'ici montrent des faibles capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, ce qui fait que plusieurs actions importantes et utiles pour la réponse nationale n'ont pas pu être mises en œuvre à cause des faibles capacités de la majorité des organisations de la société civile. À l'heure actuelle aucune ONG n'est bénéficiaire principal ou sous bénéficiaire des subventions du Fonds Mondial.

Conscient de cette faiblesse, le Système des Nations Unies en Mauritanie a mobilisé des fonds pour le renforcement des capacités de cette société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA. Une première cohorte de 23 ONGs a bénéficié d'un programme de renforcement de capacité au cours de l'année 2023. L'UNFPA au nom de l'équipe conjointe des NU pour le VIH/SIDA compte capaciter un autre groupe afin de constituer une masse critique d'ONGs travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA

C'est à cet effet que ces TDRs sont élaborés en vue du recrutement d'un bureau d'études pour accompagner le renforcement de capacités des organisations de la société civile Mauritanienne.

II. Objectifs

L'objectif global de ce travail est le renforcement de capacité de 15 (quinze) organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH ainsi que leur accompagnement pratique dans un processus de soumission.

Plus spécifiquement, le bureau d'étude recruté aura comme objectifs :

- (i) De sélectionner 15 autres OSCs issus de la cartographie des organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA,
- (ii) Etablir un plan de renforcement des capacités des organisations de la société civile sélectionnées,
- (iii) Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités basé sur les besoins identifiés ainsi que des supports pour ce renforcement des capacités,
- (iv) Accompagner la cohorte d'OSC formés dans la pratique de la soumission au fonds mondial et autres fonds.

III. Résultats attendus :

- Une cartographie des OSCs travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA est mise à jour et disponible.
- L'évaluation des besoins de renforcement des 15 OSCs est disponible
- Un plan d'action pour le renforcement des sociétés civiles travaillant dans le domaine de la lutte contre le SIDA est disponible.

- 15 Organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le sida sont renforcées.
- 38 Organisations de la Société Civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le sida ont bénéficié d'un suivi pratique pour la soumission au fonds mondial et autres fonds.
- 38 organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA sont dotés d'outils et de documentation nécessaires afin de participer efficacement à la conception et la mise en œuvre des subventions du FM et au niveau de l'instance de coordination ainsi que dans la conduite du dialogue national.

IV. Méthodologie :

Le bureau d'études proposera une méthodologie assurant une démarche inclusive et participative durant toute la mission. Il est attendu que les organisations de la société civile travaillant dans le domaine de lutte contre le VIH soient impliquées dans le processus. La méthodologie proposée sera soumise à l'appréciation et validation du comité de pilotage constitué par l'équipe conjointe des NU de lutte contre le sida sous la coordination de l'ONUSIDA.

Les éléments méthodologiques suivants à considérer particulièrement :

- La sélection de 15 OSCs, selon des critères objectifs et transparents et en concertation avec la partie nationale et l'équipe conjointe des NU, d'un nombre d'ONG travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- L'Évaluation des besoins en termes de renforcement des capacités dans les domaines clés de la lutte contre le VIH ;
- La mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités dans les domaines définis plus haut, en collaboration avec d'autres partenaires et le SNU ;
- L'accompagnement des 35 OSCs dans un exercice pratique de soumission au fonds mondial et autres fonds.

V. Durée et chronogramme

La durée de la mission est de 45 jours ouvrables.

Le soin est laissé aux consultants de proposer le chronogramme sur de la base exigée du tableau ci-dessous en sachant que la date limite de fin de la mission est fixée suivant la date de signature du contrat et selon la durée ci-dessus.

Livrables
Note préliminaire/de démarrage accompagnée d'un plan de mise en œuvre de la mission et de son

chronogramme
Un rapport d'évaluation des besoins de renforcement des OSCs
La transmission de la cartographie selon des critères objectifs et transparents et en concertation avec la partie nationale et l'équipe conjointe des NU, d'un nombre d'ONGs travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ;
Ebauche d'un plan de formation intégrant les thématiques sur lesquelles les ONGs seront renforcées
Evaluation ex-ante de formation et ex-post de la formation disponible
Rapport final d'exécution de la mission

Le chronogramme sera validé avec le comité de pilotage afin de prendre en compte les activités afférentes au processus.

VI. Conditions de travail

Le consultant chef de mission travaillera sous la supervision de l'équipe conjointe des Nations Unies de lutte contre le sida

Des réunions de suivi seront périodiquement organisées avec le comité de pilotage désigné pour valider notamment la méthodologie, outils de collecte, la cartographie, le plan de renforcement des capacités, les outils de formations.

1. Conditions de paiement

Le paiement est basé sur la réception des livrables jugés satisfaisants par le comité de pilotage et en conformité avec les procédures de paiement de UNFPA.

2. Période de réalisation

La mission se fera au cours du troisième et quatrième trimestre de l'année 2023.

3. Conditions à remplir pour le bureau d'études

Pour être éligible, le bureau d'étude doit remplir ces critères :

- Disposer d'une Reconnaissance Juridique ou d'un Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- Avoir mis en œuvre un programme de renforcement des capacités des structures de la société civile ou des structures de santé ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine du VIH et le contact avec les populations clés. Les membres de l'équipe de mise en œuvre de ce travail doivent avoir une expérience avérée et justifiée dans le contact avec les populations clés ;

- Les ressources humaines mobilisées par le bureau doivent avoir une expérience dans le domaine du dialogue national notamment avec les populations clés
- Jouir d'une bonne crédibilité avec une bonne gestion des ressources financières ;
- Avoir une bonne capacité de travailler avec plusieurs institutions ;
- Disposer d'un Personnel pour la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- Avoir travaillé et obtenu des résultats satisfaisants avec le système des Nations Unies dans le domaine de la santé en général et dans la lutte contre le VIH/SIDA en particulier,
- La réalisation antérieure d'une activité similaire est un atout

4. Equipe à mobiliser

L'élaboration la cartographie assortie d'un plan d'action sera réalisée par un bureau d'études national qui mobilisera une équipe pluridisciplinaire composée d'un chef de mission appuyée par 2 ou 3 consultants (e)s et travaillera sous la supervision du comité de pilotage.

Le consultant chef de mission doit être :

- Titulaire d'un diplôme universitaire dans les domaines des sciences sociales, de l'épidémiologie, de la santé publique ou de l'économiques (BAC+5 ou doctorat) ;
Expérimenté/e d'au moins 10 années d'expérience dans le domaine du VIH et le contact avec les populations clés ;
- Expérimenté/e dans le domaine de montage de programme et d'élaboration des politiques sociales ;
- Connaissance/expérience du secteur de la santé
- Maîtrise du français requise, maîtrise de l'arabe serait un avantage

Le bureau d'étude donnera la composition de l'équipe avec la répartition des tâches en fonction de la méthodologie proposée.

Critère d'Evaluation de l'offre technique

Critères	Nombre de points
Méthodologie et Plan de travail <ul style="list-style-type: none">• Une proposition claire et précise répondant aux attentes telles que définies dans les instructions et spécifications des termes de référence (10 points)• Une présentation du travail demandé et mise en évidence par :<ul style="list-style-type: none">- Une note conceptuelle, méthodologie et approche proposée- Une liste des tâches à accomplir (avec indication de jalons) (20 points)• Un chronogramme indicatif des activités prévues (10 points)<ul style="list-style-type: none">- Durée pour chaque étape proposée, désagrégée- Durée en jours calendaires pour exécuter l'ensemble de tâches	40 points
Capacité technique <ul style="list-style-type: none">• Expérience du consultant principal dans le domaine du VIH et le contact avec les populations clés (2 points par années d'expériences) maximum de pts (16 points)• Profil des consultants affecté à ce travail (expérience minimum 10 ans dans les domaines précisés), CV (Moins de 10 ans 5 points et pour plus de 10 ans 10 points (pour chaque profil, total maxi 14 points)	30 points
Expérience antérieure <ul style="list-style-type: none">• Un portfolio incluant des échantillons de productions réalisées pour des prestations similaires avec le gouvernement, les Agences du Système des Nations Unies, les ONG, le secteur privé... (10 points)• Etat de ces prestations en fournissant au moins 3 attestations/évaluation des contrats institutionnels de bonne exécution mettant en évidence, la qualité du travail, votre capacité à respecter, et à compléter le travail demandé dans les délais convenus. (5 points par attestation)	20 points

Dossier administrative Acte de reconnaissance juridique (NIF) avec indication du domaine d'expertise recherchée	10 points
Total	100 points

- Offre financière :

Elle doit être en HT/HTVA, en Ouguiyas MRU et sera notée sur 100 points :

Le montant total de l'offre financière doit être indiqué en lettres et en chiffres (toujours hors toutes taxes).

Une pondération sera faite et donnera 80 % pour l'offre technique et 20 % pour l'offre financière

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé de :

- Acte de reconnaissance juridique (NIF) ;
- Attestation ou tout autre document justifiant la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile ou des structures de santé ou tout autre activité similaire ;
- Attestation de travail avec la société civile notamment les populations clés
- Attestation d'expérience de travail avec plusieurs institutions ;
- CVs du personnel qui sera impliqué dans ce programme de renforcement des capacités
- Une offre technique décrivant la méthodologie qui sera mise en œuvre pour le renforcement des capacités des OSCs
- Un Curriculum Vitae détaillé avec l'indication des coordonnées de deux personnes de référence à contacter en cas de besoin sur les compétences et les aptitudes professionnelles du/de la candidat(e)
- Une proposition méthodologique avec chronogramme
- Deux exemplaires de travaux réalisés

Les dossiers de candidature doivent être envoyés composés d'une offre technique et une offre financière séparés sous pli fermé avec la mention :

« Recrutement d'une structure pour le renforcement des capacités de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA »

A l'adresse suivante : A M. le Représentant Résident de l'UNFPA , Maison des Nations Unies, Ilot k N° 159-161, face Commune de Tevragh Zeina – Nouakchott Mauritanie

Les dossiers de candidature jugés incomplets ou non conformes au profil recherché ne seront pas examinés.